



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
ET MOYENS GENERAUX
Service Conseils de quartier

le 14 septembre 2021

Tél : 01 64 13 16 76

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER EST Le 14 septembre 2021

Présents : *Juliette Bredas, John Samingo, Laure Massé, Eric Alamamy, Angel Cespedes, Patricia Dupuis, Isabelle Gaulier, Michaiel Konate, Jimmy Lafont, Cécile Larchères, Daniel Lassiaille, Nicolas Martin, Steve Paoli, Fabien Pellet*

Administration : *Céline Lacombe-Cordier*

Excusés : *Daniel Roussaux, Sylvie Dumesge, Andreia Franck, Guy Halftermeyer, Annie Nonh, Alain Thiéblemont, Claire Verret, Hakima Beaida, Huguette Bruyère, Huguette Benard, Mourad Bouandas*

Absents : *François Da Piedade, Sébastien Lamaison, Vinesh Anandsingh Rookmin, Jessica Mbaya*

1. Installation du conseil de quartier :

Introduction et présentation par John Samingo, maire-adjoint délégué au Développement de la proximité citoyenne et en charge du conseil de quartier Ouest.

On se retrouve enfin après un démarrage retardé en raison de l'épidémie de Covid-19 pour installer le Conseil de quartier.

2. Rappel du nouveau fonctionnement des Conseils de quartier :

La charte de fonctionnement qui a été votée en conseil municipal le 19 octobre 2020 a été envoyée à tous les participants avec les premiers courriers début 2021.

L'objectif est d'instaurer une nouvelle relation citoyenne par différents moyens :

- Des visites de proximité lancées au mois de juin 2021 pour rencontrer les habitants.
- Des permanences chaque mois dans un quartier différent pour échanger et informer la population.
- Une fois par trimestre le Maire répond à travers le Facebook live durant 1h qui passera à 1h30 pour le prochain qui aura lieu le jeudi 16 septembre.

- Si les habitants rencontrent un dysfonctionnement, ils peuvent le signaler - grâce à un bouton signalement accessible sur la Une du site de la ville www.combs-la-ville.fr Le signalement est envoyé directement aux services compétents.
- Des opérations citoyennes, comme notamment les opérations ramassage organisées par le conseiller municipal délégué Jérémie Ranque, et d'autres qui viendront en leur temps.

Les conseils de quartier s'inscrivent désormais dans ce cadre avec la volonté que le citoyen devienne l'acteur principal du conseil de quartier.

Le conseil de quartier est composé de :

- M. le Maire président de droit,
- Des maires-adjoints dont c'est la délégation : Juliette Bredas et John Samingo
- De 25 habitants (17 ayant candidaté et 8 ayant été tirés au sort sur les listes électorales) dont la liste est distribuée à tous.
- Des invités permanents : un de chaque groupe constitué du conseil municipal : Eric Alamamy, Laure Massé, Daniel Roussaux ou leur suppléant en cas d'empêchement.

Le conseil de quartier est un lieu de proposition, d'action, d'échange et d'information.

Avec cette nouvelle formule, nous proposons de changer de paradigme, en évitant les « questions ping-pong », mais en rentrant dans une logique d'actions avec des objectifs que les Anglais qualifient de « S.M.A.R.T » (Specific, Mesurable, Achievable, Relavant and Time-bound) autrement dit, des actions qui doivent être :

- Concrètes
- Avec un objectif précis
- Evaluables
- Avec un début et une fin
- Pérennes ou suivies
- Chiffrables

Les actions proposées seront travaillées en groupe de travail avec les habitants puis une fois finalisées, seront présentées en commission municipale puis au Conseil municipal pour examen.

Des intervenants extérieurs peuvent être invités : maires-adjoints selon leur délégation, membres des services municipaux compétents ou intervenants extérieurs.

L'objectif de la soirée est de définir les premières actions sur lesquelles travailler et de se répartir en groupes de travail.

Un rapide rappel du travail effectué par les conseils de quartier précédents est effectué.

Le périmètre du champ d'action possible est relativement souple après avoir étudié l'état de l'existant, vérifié que l'action proposée ne nuit pas à une autre action et qu'elle est compatible avec les réalités budgétaires. L'action doit s'inscrire dans le périmètre du quartier.

Le budget attribué est défini dans la charte de fonctionnement :

- Coût de l'action de 0 à 2500 euros : l'action peut être mise en place sur l'année budgétaire en cours si elle est approuvée par le Conseil municipal,
- Coût de l'action entre 2500 et 5000 euros le Conseil municipal peut décider de réaliser l'action sur l'année budgétaire en cours ou de la prévoir au budget de l'année suivante,
- Coût de l'action de plus de 5000 euros l'action une fois approuvée sera prévue au budget primitif de l'année suivante.)

La formule se veut moins institutionnelle que par le passé et plus légère administrativement.

Les comptes-rendus seront rédigés par l'administration.

Les coordonnées des participants sont distribuées à tous et les corrections nécessaires apportées.

3. Les actions proposées

Une liste de proposition d'actions est définie :

- **Action 1** : Travailler sur une requalification de l'entrée de ville par la rue Albert Einstein, le long du mail de l'allée des Princes qui est bordée de stationnement de poids-lourds, sales et source de nuisances.
- **Action 2** : Organiser un tournoi de pétanque au sein du quartier ou inter-quartier.
- **Action 3** : Organisation d'un moyen de locomotion pour accompagner les enfants du secteur du Bois l'Evêque jusqu'à l'accueil de loisirs le Soleil.
- **Action 4** : Créer un espace de convivialité et d'animations dans le parc central qui soit intergénérationnel et qui crée de l'animation pour inciter les gens à sortir de chez eux et à s'approprier l'espace.
Cette action pourra être prolongée par une réflexion sur les jeux du parc Chaussy.
La question d'un skate parc est déjà à l'étude dans le cadre du Conseil Communal des Jeunes Citoyens par ailleurs.

Le groupe choisit de travailler sur deux actions pour commencer :

- **L'action 4** : « **Groupe de travail parc central** » : Steve Paoli, Nicolas Martin, Fabien Pellet, Angel Cespedes, Michaiel Konate, Isabelle Gaulier.
- **L'action 1** : « **Groupe de travail Entrée de ville Albert Einstein** » : Cécile Larchères, Jimmy Lafont, Daniel Lassaille, Patricia Dupuis.

Les habitants absents seront invités, s'ils le souhaitent à intégrer l'un ou l'autre des groupes de travail.

Des propositions de dates de réunion de ces groupes vont être envoyées rapidement aux différents participants.

Un état de l'avancée du travail sera effectué par chaque groupe lors du prochain Conseil de quartier.

Points divers :

Question sur le remplacement du gardien au Cimetière : le remplacement du gardien n'est pas nécessaire. Une organisation pour assurer l'entretien a été trouvée entre le service des Formalités administratives en charge des questions funéraires et le service des Espaces verts en charge de l'entretien du cimetière. Après un démarrage chaotique, l'organisation est en place et sera encore améliorée si besoin.

Problème soulevé lié aux priorités à droite rue du Bois l'Evêque qui certes, relèvent du code de la route, mais gagneraient à être annoncées par un panneau « Priorité à droite » pour renforcer l'effet et sécuriser l'espace.

La question va être posée aux services Techniques.

4. Informations diverses données par la mairie :

Travaux :

- L'aire de jeux a été installée à nouveau dans le parc central, les travaux dans la zone étant terminés.
- Le parking de l'Abreuvoir qui a été rétrocédé à la commune récemment alors qu'auparavant il était privé, va être réhabilité. Le marché public est finalisé mais pas encore lancé. Nous espérons un démarrage des travaux d'ici la fin d'année. Il y aura 2 places PMR (1 côté G20 et 1 côté pharmacie), 33 places standards (alors qu'aujourd'hui il y en a 27), un parking vélos et trottinettes. Le parking sera réalisé en evergreen sauf les places PMR. Les travaux dureront deux mois.
- La promenade de la Couture est terminée et sera inaugurée d'ici la fin l'année. Les membres des conseils de quartier seront invités à l'inauguration.
- A venir la réfection du trottoir rue Pablo Picasso côté allée des Chardonnerets depuis la rue Jean Moulin jusqu'à l'arrêt de bus. Travaux prévus au mois d'octobre.
- Le trottoir central de la contre-allée de l'avenue Jean Jaurès (côté lycée) va être prolongé et des arbres seront plantés. Travaux prévus en octobre.

Manifestations à venir :

Tous les détails de ces infos sont sur le site de la ville et Facebook

- Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre
- World Clean Up Day le 18 septembre
- Don du sang à l'Hôtel de ville le 18 septembre

- Exposition à la Fresnaye : « Dessine-moi une chanson » 22 septembre au 17 octobre et une autre à la Coupole sur « la Commune de Paris » du 29 septembre au 24 octobre
- La semaine bleue pour les Seniors aura lieu du 11 au 15 octobre à la Coupole pour le thé dansant (la salle des fêtes étant occupée par le centre de vaccination) et à l'Hôtel de ville pour le forum du mercredi.
- Le Téléthon aura lieu les 3 et 4 décembre et devrait se tenir au gymnase Cartier (M. Lassiaille précise que ça devrait être le gymnase Paloisel pour le loto).
- Une semaine de fêtes aura lieu à l'approche de Noël avec le Marché de Noël les 11 et 12 décembre et de nombreuses autres animations.

Dans le cadre de la Charte de proximité :

- Facebook live le 16 septembre à 18h30
- Permanence des élus le 16 octobre à 10h à l'Abreuvoir
- Visite de quartier du Maire et des élus le 24 octobre à 10h30 dans le quartier du Vieux pays.

Calendrier des dates des Conseils de quartier proposées pour 2022 :

- le 16 novembre 2021 (il y en aura eu deux en 2021 sur les trois prévus).
- 15 février 2022
- 17 mai 2022
- 18 octobre 2022

La séance s'achève à 20h30.

Dressé par Céline Lacombe-Cordier